



Louis LE BOURLOUT

Expert-Comptable

Commissaire aux Comptes

Christophe KUNSCH

Expert-Comptable

Commissaire aux Comptes

**CENTRE DES MUSIQUES
DIDIER LOCKWOOD**

Ecole de Musique
& Formation Professionnelle

187 Avenue du Lys
77190 DAMMARIE-LES-LYS

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES**

Exercice clos le 31 Décembre 2011

CENTRE DES MUSIQUES DIDIER LOCKWOOD
Ecole de Musique et Formation Professionnelle

Siège social : 187 Avenue du Lys
77190 DAMMARIE –LES-LYS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée lors de votre Assemblée Générale du 19 mars 2007, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans le paragraphe sur les « investissements programmés » de l'annexe concernant la provision de 360 000 €, inscrite en autres provisions pour risques et charges, relative au projet de réalisation d'un auditorium.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants : Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe.


Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Ploemeur,
Le 1^{er} mars 2012



Pour AACC
Christophe KUNSCH,
Commissaire aux comptes.

BILAN DU 1 JANVIER 2011 AU 31 DECEMBRE 2011

ACTIF

ACTIF IMMOBILISE

<u>Immobilisations corporelles</u>	
Autres immobilisations corporelles	57 216,41
Amortissement sur autres immobilisations corporelles	-57 216,41
	<u>0,00</u>

ACTIF CIRCULANT

<u>Autres créances</u>	
Compte courant EM	0,00
Clients	31 591,21
Produits à recevoir	5 200,00
Subventions à recevoir	6 714,00
Charges constatées d'avance	0,00
	<u>43 505,21</u>

Valeurs mobilières de placement

Sicav-FCP	0,00
Parts sociales CE	200 000,00
	<u>200 000,00</u>

Disponibilités

Banque FP	-1 544,45
Banque EM	122 232,03
Compte livret A FP	60 876,50
Compte livret B FP	42,20
Compte CSL Associatis	431 512,29
Caisse FP	79,65
Caisse EM	134,22
	<u>613 332,44</u>

TOTAL DE L'ACTIF

856 837,65

PASSIF

CAPITAUX PROPRES

Fonds associatifs

Fonds associatif sans droit de reprise	125 000,00
Subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables	0,00

125 000,00

Bénéfice ou perte reporté

Report bénéfice exercices précédents	35 356,89
Bénéfice de l'exercice	33 010,37

68 367,26

Provisions pour charges

Provisions pour risques et charges FP	33 411,71
Provisions pour risques et charges EM	20 000,00
Autres provisions pour charges FP	360 000,00

413 411,71

DETTES

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Fournisseurs divers FP	2 879,10
Fournisseurs divers EM	0,00
Factures à recevoir	35 458,77

38 337,87

Dettes fiscales et sociales

Rémunérations dues FP	151,24
Rémunérations dues EM	0,00
Congés payés FP	3 117,00
Congés payés EM	8 060,63
Cotisations Ursaff FP	29 602,75
Cotisations Ursaff EM	15 427,89
Cotisations Pôle emploi FP	5 101,21
Cotisations Pôle emploi EM	2 389,21
Cotisations retraite FP	11 566,14
Cotisations retraite EM	3 346,40
Cotisations Uniprécvoyance FP	244,46
Cotisations Uniprécvoyance EM	449,62
Cotisations Prévunion FP	468,77
Cotisations Prévunion EM	25,21
Cotisations Formation FP	1 302,42
Cotisations Formation EM	786,67
Taxes sur les salaires FP	6 687,49
Taxes sur les salaires EM	-212,29
Retenues sur salaires FP	453,60
Provision cotisations patronales congés payés FP	1 726,00
Provision cotisations patronales congés payés EM	3 528,61

94 223,03

CENTRE DES MUSIQUES DIDIER LOCKWOOD
Ecole de musique-Formation professionnelle

Produits constatés d'avance

Acomptes inscriptions 2011-2012 FP	36 563,81
Acomptes inscriptions 2011-2012 EM	20 933,97
Provisions bourses étudiants FP	60 000,00
Subventions à reporter EM	0,00

117 497,78

TOTAL DU PASSIF

856 837,65

COMPTES DE RESULTAT DU 1 JANVIER 2011 AU 31 DECEMBRE 2011**CHARGES*****CHARGES D'EXPLOITATION*****Autres achats et charges externes**

Mise à disposition locaux par municipalité FP	48 000,00
Mise à disposition locaux par municipalité EM	48 000,00
Entretiens et réparations FP	40 263,53
Entretiens et réparations EM	0,00
Primes d'assurance FP	2 042,42
Primes d'assurance EM	2 045,72
Master class + concerts étudiants FP	13 543,97
Honoraires FP	5 170,14
Publicité, publications, relations publiques FP	6 659,30
Déplacements, missions et réceptions FP	12 841,49
Déplacements, missions et réceptions EM	225,24
Frais postaux FP	3 124,65
Téléphone FP	2 386,98
Téléphone EM	750,00
Mise à disposition fluides par municipalité FP	14 400,00
Mise à disposition fluides par municipalité EM	14 400,00
Achat petit matériel de bureau FP	0,00
Achat petit matériel de bureau EM	0,00
Entretien matériel de bureau FP	905,62
Entretien matériel de bureau EM	0,00
Achat petit mobilier FP	793,70
Achat petit matériel informatique FP	2 556,98
Entretien matériel informatique FP	0,00
Achat petit matériel musique FP	4 096,68
Achat petit matériel musique EM	2 497,04
Entretien matériel musique FP	4 395,07
Entretien matériel musique EM	220,00
Fournitures de bureau FP	2 434,34
Fournitures de bureau EM	691,03
Documentation FP	4 725,59
Documentation EM	0,00
Frais de formation FP	0,00
Frais de formation EM	0,00
Cotisations groupements professionnels EM	925,55

238 095,04**Impôts, taxes et versements assimilés**

Taxe audiovisuelle FP	116,98
	<hr/> <hr/> 116,98

CENTRE DES MUSIQUES DIDIER LOCKWOOD

Ecole de musique-Formation professionnelle

Salaires et traitements

Rémunérations du personnel administratif FP	57 434,58
Rémunérations du personnel administratif EM	19 431,34
Rémunérations formateurs FP	178 466,02
Rémunérations formateurs EM	123 572,08
Cachets musiciens FP	4 970,00
Avantages en nature FP	987,90
Indemnités et avantages divers EM	2,67
Frais de déplacement FP	1 380,00
Frais de déplacement EM	32,00

Mise à disposition personnel municipal FP	10 000,00
Mise à disposition personnel municipal EM	10 000,00
Mise à disposition personnel FP	4 000,00
Provision congés payés FP	0,00
Provision congés payés EM	3 052,49

413 329,08

Charge sociales

Cotisations Ursaff FP	60 885,83
Cotisations Ursaff EM	38 853,24
Cotisations Pôle emploi FP	10 184,74
Cotisations Pôle emploi EM	6 188,73
Cotisations retraite FP	21 337,15
Cotisations retraite EM	8 016,05
Cotisations Uniprévoyance FP	702,28
Cotisations Uniprévoyance EM	919,34
Cotisations Prévunion FP	1 869,02
Cotisations Prévunion EM	106,90
Cotisations formation FP	1 302,42
Cotisations formation EM	786,67
Taxes sur les salaires FP	8 451,15
Taxes sur les salaires EM	3 704,31
Cotisations patronales sur cachets FP	2 220,60
Cotisations sur mise à disposition personnel municipal FP	4 150,00
Cotisations sur mise à disposition personnel municipal EM	4 150,00
Provision cotisations patronales congés payés FP	0,00
Provision cotisations patronales congés payés EM	1 204,83

175 033,26

Autres charges de gestion courante

Pertes sur créances irrécouvrables	409,44
------------------------------------	--------

409,44

CENTRE DES MUSIQUES DIDIER LOCKWOOD

Ecole de musique-Formation professionnelle

CHARGES FINANCIERES

Intérêts et charges assimilées

Frais bancaires FP	334,47
Frais bancaires EM	159,24
Différence de paiement FP	284,76
Différence de paiement EM	166,10
Bourses étudiants FP	60 000,00

60 944,57

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET ENGAGEMENTS

Dotations amortissements matériel de bureau FP	0,00
Dotations amortissements matériel classe FP	0,00
Dotations aux provisions pour risques et charges FP	0,00
Dotations aux provisions pour risques et charges EM	0,00
Dotations exceptionnelles FP	360 000,00

360 000,00

TOTAL DES CHARGES

1 247 928,37

PRODUITS

PRODUITS D'EXPLOITATION

Subventions d'exploitation

Subventions Drac FP	101 668,00
Subventions Conseil général FP	6 714,00
Subventions Conseil général EM	3 049,00
Subventions Adami FP	18 750,00
Subventions Spédidam FP	53 500,13
Subventions Sacem FP	27 000,00
Subventions Fcm FP	32 000,00
Subventions Cnv FP	0,00
Subventions PSPBB FP	30 739,03
Subventions privées EM	15 000,00
Subvention ville de Dammarie-Lès-Lys EM	138 700,00
Subvention Communes CAMVS EM	10 360,97
Subvention CAMVS EM	9 794,61
Mise à disposition locaux et fluides par municipalité FP	62 400,00
Mise à disposition locaux et fluides par municipalité EM	63 150,00
Mise à disposition personnel municipal FP	14 150,00
Mise à disposition personnel municipal EM	14 150,00
Mise à disposition personnel FP	4 000,00

605 125,74

Autres produits

Inscriptions année 2006-2007 FP	125 900,00
Inscriptions année 2006-2007 EM	37 415,44
Inscriptions année 2007-2008 FP	79 419,00
Inscriptions année 2007-2008 EM	21 052,00
Inscriptions audition FP	2 000,00
Inscriptions stage FP	18 520,00
Inscriptions stage EM	1 519,00
Recettes diverses FP	3 358,30
Recettes diverses EM	319,00
Taxe d'apprentissage FP	4 784,74
Location instrument EM	1 855,00

296 142,48

PRODUITS FINANCIERS

Autres intérêts et produits assimilés

Dividendes	6 000,00
Différence de paiement FP	13,57
Intérêts livret A FP	7 321,49
Différence de paiement EM	6,60

13 341,66

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Produits des cessions d'éléments d'actif FP	0,00
Avantage en nature nourriture FP	1 410,86
Transfert de charges exceptionnelles	360 000,00

361 410,86

CENTRE DES MUSIQUES DIDIER LOCKWOOD

Ecole de musique-Formation professionnelle

REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

Reprise provision congés payés FP	418,00
Reprise provision congés payés EM	0,00
Reprise de provisions sur bourses FP	4 500,00
Reprises sur provisions pour risques et charges FP	0,00

4 918,00

TOTAL DES PRODUITS

1 280 938,74

BENEFICE DE L'EXERCICE

33 010,37

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

IMMOBILISATIONS/SUBVENTIONS

Sont inscrites en "immobilisations" les investissements initiaux portant sur du matériel important.

Le petit matériel de remplacement est comptabilisé en charges.

Les amortissements des immobilisations portent sur les durées suivantes :

Matériel informatique 4 ans dégressif

Matériel de musique 3 ans linéaire

PRESTATIONS VILLE DE DAMMARIE-LES-LYS

La ville de Dammarie-Les-Lys met à la disposition du CMDL section "Formation Professionnelle" les prestations suivantes :

- mise à disposition de locaux
- entretien de locaux
- chauffage et consommables de locaux
- mise à disposition de personnel municipal

INVESTISSEMENTS PROGRAMMES

Une provision d'un montant de 360 000 euros a été constituée afin de faire face à la quote-part de charges et frais engagés par le CMDL section "Formation Professionnelle" dans le cadre de la mise en place d'un auditorium. Les dotations ont été les suivantes :

- en 2002 : 15 000 €
- en 2003 : 30 000 €
- en 2004 : 30 000 €
- en 2005 : 35 000 €
- en 2006 : 40 000 €
- en 2007 : 40 000 €
- en 2008 : 60 000 €
- en 2009 : 30 000 €

- en 2010 : 40 000 €
- en 2011 : 40 000 €

Cette provision figure en "autres provisions pour charges".

Le projet de mise en place de l'auditorium devrait se concrétiser dans les prochaines années.

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Les subventions font l'objet de conventions annuelles ou triennales renouvelables sur dossier ou tacite reconduction.

Ministère de la Culture	Annuelle	sur dossier
Fonds Création Musique	Triennale	sur dossier
SACEM	Annuelle	sur dossier
ADAMI	Annuelle	sur dossier
SPEDIDAM	Annuelle	sur dossier
Ville de Dammarie-Les-Lys	Annuelle	sur dossier

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	57 216		
TOTAL	57 216		
TOTAL GENERAL	57 216		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			57 216	57 216
TOTAL			57 216	57 216
TOTAL GENERAL			57 216	57 216

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	57 216			57 216
TOTAL	57 216			57 216
TOTAL GENERAL	57 216			57 216

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	31 591	31 591	
Débiteurs divers	11 914	11 914	
TOTAL	43 505	43 505	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	38 338	38 338		
Personnel et comptes rattachés	11 329	11 329		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	82 894	82 894		
Autres dettes	60 000	60 000		
Produits constatés d'avance	57 498	57 498		
TOTAL	250 059	250 059		

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	11 914
Total	11 914

ANNEXE

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 459
Dettes fiscales et sociales	11 589
Autres dettes	60 000
Total	107 048

Charges et produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	57 498
Total	57 498

CENTRE DES MUSIQUES DIDIER LOCKWOOD
Ecole de Musique et Formation Professionnelle

Siège social : 187 Avenue du Lys
77190 DAMMARIE –LES-LYS

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Par ailleurs, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Convention avec la Mairie de Dammarie-Les-Lys

Objet : mise à disposition de locaux et de services

Montant :

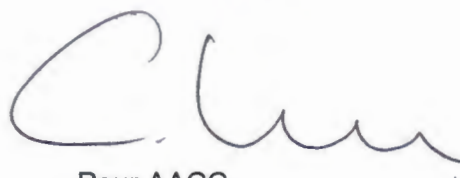
Locaux		96 000
Mise à disposition de personnel		28 300
Autres consommables		29 550
Chauffage	24 000	
Electricité	4 800	
Téléphone	750	
	<u>29 550</u>	
		<u>=====</u>
	TOTAL	153 850 Euros

Convention avec le Centre des Musiques Diffusion (CMD)

Personne concernée : Monsieur Michel GARDELLI, administrateur, par ailleurs administrateur du Centre des Musiques Diffusion (CMD).

Le CMD a refacturé différentes prestations musicales au CMDL (section professionnelle) pour un montant de 4 650 Euros.

Fait à Ploemeur,
Le 1^{er} mars 2012



Pour AACC
Christophe KUNSCH,
Commissaire aux comptes.